

En quoi consistent les TEP du BPJEPS Activités du Vélo?

1) Une épreuve d'endurance sur route :

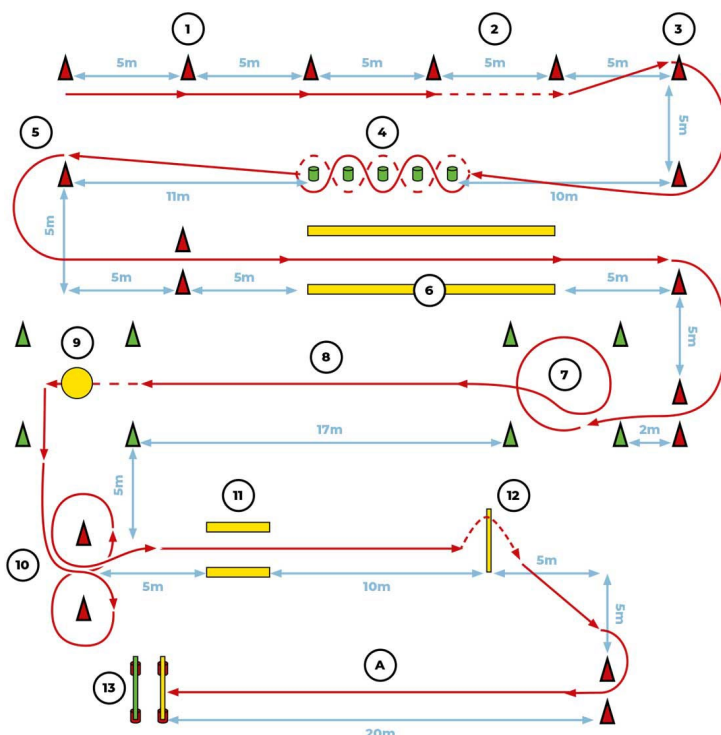
Il s'agit d'effectuer un parcours en boucle de 20 à 25 km à une vitesse minimale moyenne de 20 km/h.

2) Une épreuve de maniabilité :

Un parcours technique constitué de 13 « spots » permettant de juger de l'aptitude du candidat. Pour valider, le candidat doit franchir avec succès au moins 11 des 13 spots. Chaque spot franchi rapporte 1 point.

Constitue une faute :

- La pose d'un pied au sol (sauf aux spots 1, 9 et 13)
- Une touche de plot ou de latte (sauf au spot 12 pour la roue arrière et au spot 13 pour la roue avant)
- Tout franchissement de la zone matérialisée (aux spots 6, 7, 9, et 11).



Nous proposons un stage préparatoire aux TEP. Ce stage dure 3 jours et se déroule en amont de la formation.

Contenu du Stage :

- Présentation du déroulé des Tests d'Exigences Préalables au BPJEPS Educateur sportif mention activités du vélo et poser vos questions ;
- Évaluer son niveau technique et physique et se positionner vis à vis des attentes des Tests d'Exigences Préalables ;
- Travailler le volet technique, en s'entraînant sur une reproduction du test de maniabilité sous l'œil de notre formateur
- Préparer le volet physique : repérer et pouvoir se préparer à l'épreuve d'endurance.

€ **Tarif :** nous contacter **09 67 17 56 82.**

📅 **Date :** nous contacter **09 67 17 56 82.**

☎ 09.67.17.56.82

📞 06.25.82.17.48

🌐 www.capasports.fr

✉ staff@capasports.fr

📍 20 Avenue Ernest Gauthier 06160 Juan les Pins
SAS au capital de 1.000 € ~ Siret : 803 430 578 00010
Numéro de DA Organisme de Formation : 93060745106
N° UAI - Éducation Nationale - CFA du Sport : 0062255U

BIEN PLUS QU'UN MÉTIER UNE PASSION